Envoyé en préfecture le 17/09/2026
Reçu en préfecture le 17/09/2026
Publié le
ID : 087-218701506-20260909-202630-DE

Mairie de Beynac
29 rue de la Croix des Combes
87700 BEYNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/30 EN DATE DU 09/09/2026

Le Conseil municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 9 septembre 2026, à 20h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 31 août 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombre de Conseillers	
En exercice :	15
Présents :	12
Représentés	00
Votants	12
Exprimés :	
Pour :	12
Contre :	00
Abstention :	00

Présents : Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT, Sandrine JOUVE, Patricia ARENA, Jean-Pierre BERGER, Ludovic DUHAIN, Léo BUISSON, Antoine DURAND, Catherine EBURDERIE, Lorine GORSE, Annick MACAIRE, Jocelyne PIMPIN

Absents : David DU BOUCHERON, Jean-Louis CONSTANT, Fabienne CHARON

Mme Lorine GORSE a été désigné secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES D'EDF DANS LE CADRE DU DISPOSITIF ÉTÉ 2026

Madame le Maire rappelle qu'EDF a mis en place en juin 2026, un fonds d'aides pour le rafraichissement des établissements accueillant des enfants. Notre école y étant éligible, un devis a été établi pour faire installer des ventilateurs de plafond dans chaque salle de classe et dans la cantine qui s'élève à 3 175€ TTC.

Elle rappelle la volonté communale à rechercher tous les concours financiers possibles pour améliorer le confort des élèves et du personnel travaillant à l'école et demande au Conseil municipal de demander l'octroi d'une aide financière auprès d'EDF qui est plafonnée à 400€ par ventilateur soit 4000€.

Le Conseil municipal, sur proposition de Madame le Maire, décide, à l'unanimité des membres présents, de solliciter le concours financier d'EDF dans le cadre du dispositif été 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

La secrétaire de séance,
Lorine GORSE

Le Maire,
Marie-Claude BEYRAND

MAIRIE DE BEYNAC

Affichée le
Transmise à la préfecture le